

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-696604

185829

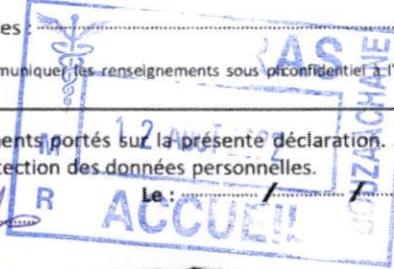
<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	LM160	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : AZIM SAAOUIA			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. :	06 61102767	Total des frais engagés :	Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :	 Dr. Ghita MAMOU <i>Spécialiste en Endocrinologie</i> <i>Diabétologie Maladies Métaboliques</i> <i>Nutrition</i> <i>Espace Roudani 230 Bd Roudani 4ème Etage N° 19</i> <i>Casablanca - Tel. : 05 22 23 70 71</i>		
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade :	AZIM SAAOUIA		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Diabète		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :
Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES PAIEMENTS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficients	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4/10/2022	b. P.M.	16	INP : 091027557	
8/10/2022	c. D.M.	300 D.M.		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Date	Montant de la Facture
08/10/22	445.30
10/10/22	36.50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

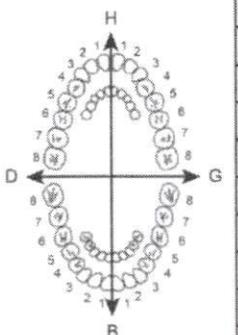
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	04/10/22	B.580 + P.V	802,20 D.F.

AUXILIAIRES MEDICAUX

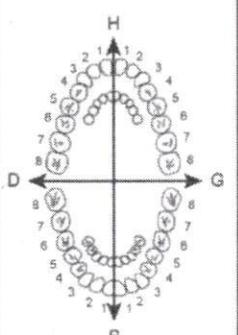
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	11433553
B	35533411	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

, Le :

Né AZIM Saadia

GAT

HbA_{1c}

UeTD

Dr. Ghita MAMOU
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie Maigre & Métaboliques
Nutrition
Espace Roudani 230 Bd. Roudani 4ème Etage N° 19
Casablanca - Tél. : 05 22 23 70 71

Dr. Ghita MAMOU

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie,
Maladies métaboliques et Nutrition



الدكتورة غيثة مامو

أخصائية في أمراض الغدد والسكري
أمراض الأيض وطب التغذية

Diabète, Cholestérol, Obésité, Thyroïde, Goître
Troubles de la croissance et de la puberté
Pathologies surrénales et hypophysaires

مرض السكري، الكوليستيرول، السمنة
الغدة الدرقية، اختلالات النمو، الغدة النخامية

Casablanca, le :

8/8/2022

Nom: D° ABM saadiq

$$32.20 + 3 = 35.20$$

Acol Ig.

1s

32,20

140x24 après

$$28.80 + 3 = 31.80$$

Uitamox Fort

1s

32,20

89,50 / 1 cp x 3 / 7

D3 Norm 200

1s

5 gouttes / 6

445,30

Dr. Ghita MAMOU
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie Maladies Métaboliques
Espace Roudani 230 Bd Roudani 4ème Etage N°19
Casablanca - Tel: 05 22 23 70 71

ع الروداني (طريق الجديدة سابقا) - الطابق الرابع - رقم 19 - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 23 70 71
Espace Roudani. 230 Bd Roudani (ex Route d'El Jadida) - 4^{eme} étage - N° 19 - Casablanca
GSM : 0678 93 68 96 - E-mail : mamoughita@gmail.com



sur 3mls

28,80

32,20

PPV
LOT
PER

28,80



PPV
LOT
PER

28,80



PPV
LOT
PER

28,80



PPV
LOT
PER

28,80



PPV
LOT
PER

28,80



PPV
LOT
PER

28,80



PPV
LOT
PER

28,80



Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale Bir Anzarane

117, Bd Bir Anzarane 20 100 Maarif Casablanca

Tél : 05 22 99 46 63 / 05 22 25 82 05 Fax : 05 22 98 09 11

ICE : 001748386000083
Patente : 35870583
IF : 01006693
CNSS : 7070999

Compte bancaire : BMCI Casa Normandie
RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48

INPE : 093001196

Casablanca le : 04-08-2022

Mme Saadia AZIM

FACTURE N°	2208041050
------------	------------

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
PS	Prélèvement sang	E25	E
	Vitamine D 25-OH (D2+D3)	B450	B
0118	Glycémie	B30	B

Total de B : 580

TOTAL DOSSIER	802.20 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de : huit cent deux dirhams vingt centimes

*Laboratoire d'Analyses
de Biologie Médicale
Bir Anzarane - Casa
RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48*



Prescripteur : ..

Réf : 2208041050

Dossier ouvert le : 04-08-2022 10:56

Édité le : 05-08-2022

Mme AZIM Saadia

Compte Rendu d'Analyse

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 N°2 020/85901

Page 1 /

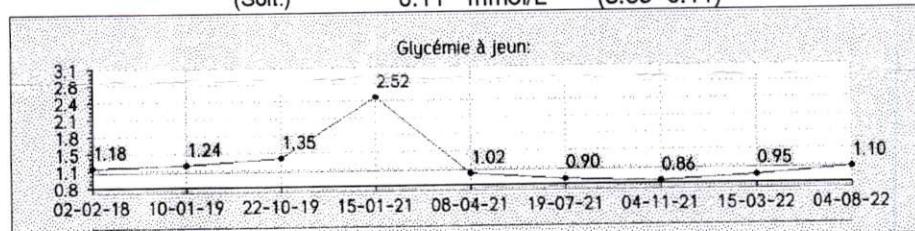
BIOCHIMIE SANGUINE

Roche Cobas 6000

15-03-2022

0.95

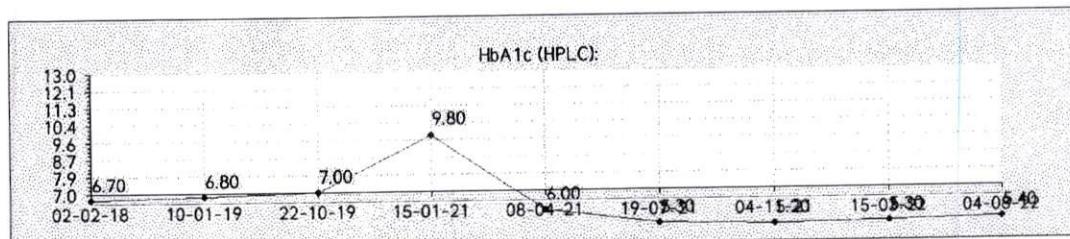
Glycémie à jeun: 1.10 g/L (0.70-1.10)
 (Soit:) 6.11 mmol/L (3.89-6.11)



15-03-2022

5.3

HbA1c (HPLC): 5.4 % (4.0-6.5)
 (Arkay)
 soit: 36 mmol/mol (20-48)



VITAMINES

Vitamine D total (Roche): 49.8 ng/ml (30.0-100.0)
 (Cobas 6000) 124.5 nmol/l (75.0-250.0)

Fin du compte rendu

Dr A. Azeddou

Médecin Biologiste

Biologistes Responsables :
 - Dr. A. AZEDDOUG
 - Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 Dossier Valide